

Inventaire des biens de la succession de Pierre Poivre
Inventaire au domaine de la Fréta
Les 16, 18 et 19 janvier 1786

Aux Archives départementales du Rhône, cote ADR Ainay 11 G 353

Il s'agit de la suite de l'inventaire ayant commencé le 12 et le 13 dans l'appartement de la place Louis le Grand à Lyon.

L'inventaire s'intéresse d'abord au contenu de la maison principale : rez-de-chaussée, premier étage, puis second étage (8.159 livres) ; se poursuit avec les bâtiments d'exploitation agricole et la chapelle (4.204 livres) dont 2.000 livres de vin en tonneau et bouteille ; la visite se termine par les bâtiments d'agrément du jardin : un cabinet de curiosité, un pavillon chinois et une serre (519 livres). Tout cela pour un montant total de 12.882 livres.

Les biens mobiliers de La Fréta (12.882) ajoutés à ceux de l'appartement (13.703) totalisent 26.585 livres.

L'inventaire du portefeuille de Pierre Poivre, constitué essentiellement de promesses et d'obligations totalise un montant de 275.318 livres.

Le total des biens (mobilier et valeurs) de Pierre Poivre inventoriés après son décès se monte à **301.903 livres**

A ce montant il faut ajouter la valeur des immeubles dont on trouve une évaluation dans son testament.

[Suite de l'inventaire au folio 12]¹

Depuis et le seize janvier mil sept cent quatre-vingt six sur les sept heures du matin nous lieutenant général et commissaire susdit, avec Monsieur le procureur du Roy et M. Billiemaz greffier en chef, à la réquisition dudit Me de Chastelus, procureur de la dite dame veuve Poivre, assisté du sieur Clerc juré priseur, en conséquence de notre renvoi énoncé dans notre procès-verbal du quatorze, fait au domicile du dit défunt sieur Poivre à Lyon et pour la continuation du présent inventaire en ce qui concerne les effets de la succession étant **dans le domaine de la Fretta situé en la paroisse de St Romain distant de Lyon de deux lieues où nous nous sommes transportés le jour d'hui pour pouvoir ouvrir le dit procès-verbal**, à la dite heure, à la réquisition de la dite dame veuve, laquelle ayant trouvée dans la dite maison et invitée de nous représenter les dits effets, elle y a satisfait et de suite, en sa présence nous avons procédé ainsi qu'il suit en présence aussi dudit sieur Robin conseil de tutelle.

Dans une salle à manger par laquelle nous sommes entrés par un vestibule aboutissant à la porte d'entrée et ses jours sur le parterre s'est trouvé :

Quatorze chaises bois tilleul, garnies en paille et jonc, estimées à la somme de neuf livres.

Un fauteuil aussi bois tilleul, foncé en paille, garni d'un coussin matelassé en crin couvert d'une tapisserie à l'aiguille, estimé à la somme de quatre livres dix sols.

Un buffet de salle à trois portes bois noyer, son dessus de pierre de Choin², estimé à la somme de vingt-quatre livres.

Ouverture faite des portes précédemment décrites, s'y est trouvé huit salières, quatre carafes, dix huit verres blancs, estimés quatre livres dix sols.

Six coquetiers, trois assiettes, douze petits seaux à verre de faïence, trois couteaux de table, leur manche bois noir, un balai osier, estimés quarante sols.

Une table bois peint en noir, son dessus de drap vert, son tiroir ouvert et vide, estimée à la somme de cinq livres.

Deux chenets fer fondu, une pelle, deux pinces et une tringle de fer, estimés ensemble six livres dix sols.

Un trumeau de cheminée à une glace de trente et un pouces de large sur vingt un de haut au-dessus duquel un tableau représentant fleurs et fruits, sur leur parquet bois sculpté et doré, estimé à la somme de soixante livres.

Dans un placard fermant à deux portes pratiqué entre la cheminée et la fenêtre, dont l'ouverture a été faite avec la clef y étant, s'est trouvé :

¹ On a mis en évidence le passage d'une pièce à l'autre par quelques mots abusivement écrits en caractères gras.

² Le *choin* est une pierre calcaire de la région lyonnaise.

Une grande cafetière, un porte-huilier, une cuillère à sucre deux cuillères à ragoût, douze cuillères et douze fourchettes de bouche, deux cuillères à café, le tout d'argent du poids ensemble de vingt-quatre marcs estimés à raison de cinquante livres le marc y compris le paris, évalués la somme de douze cents livres.

Un calice et sa patène aussi argent du poids d'un marc et demi estimé à raison de cinquante livres le marc, monte à la somme de soixante et quinze livres.

Une soucoupe argent estimée à la somme de quatre livres.

Huit tasses à café avec leurs soucoupes, un déjeuner, un sucrier, douze seaux propres à rafraîchir les verres, estimés pour être en partie fêlés à la somme de six livres.

Deux burettes étain, un réchaud de table de cuivre argenté, un huilier et ses deux carafes de porcelaine, deux chopines et une bouteille de verre noir, vides, estimées ensemble à la somme de sept livres et dix sols.

Dans le salon d'été attenant au précédemment décrit, et son entrée sur les jardins, s'est trouvé :

Deux tables bois noyer sculpté, leur dessus pierre de Choin, estimées ensemble à la somme de soixante livres.

Sur les dites tables deux grandes urnes porcelaine de la Chine sur pied bois noir estimées à la somme de quatre vingt-seize livres.

Deux autres urnes aussi porcelaine, l'une desquelles fêlée, estimées à la somme de vingt-quatre livres.

Trois figures en plâtre estimées trente sols.

Trois crapauds en porcelaine, estimés ensemble à la somme de douze livres.

Deux pierres de roche à la somme de douze livres.

Un trictrac avec ses dames en ivoire, estimé à la somme de quinze livres.

Une table à jeu, bois noyer, garnie de son tapis de drap vert, une autre table de la même nature que la précédemment décrite, estimées ensemble à la somme de douze livres.

Une terrasse fer fondu, deux arrosoirs fer blanc, estimés ensemble à la somme de cinq livres.

Trois chaises bois tilleul, foncées en paille et jonc, estimées à la somme de quatre livres dix sols.

Quatre tableaux représentant des sujets chinois, leurs cadres bois doré, estimés ensemble à la somme de soixante-douze livres.

Cent vingt pots de terre vernie ou terre de fayence, garnis de différentes plantes et fleurs, estimés à la somme de soixante livres.

Un baromètre et un thermomètre, estimés à la somme de quatre livres.

Dans un salon prenant son entrée par le précédent, et ses jours sur la rivière de Saône, s'est trouvé :

Six rideaux de fenêtre de toile de coton blanc sur leurs tringles de fer, estimés ensemble à la somme de soixante et douze livres.

Deux sofas de bois tilleul, foncés en paille, leurs sièges et dossiers couverts en indienne, matelassés en crin, estimés ensemble à la somme de trente livres.

Huit fauteuils bois noyer, couverts en tapisserie à l'aiguille, foncés en crin, estimés à la somme de cent vingt livres.

Un sofa, dix fauteuils de tapisserie à l'aiguille, foncés en crin, bois noyer, garnis de leur fourreaux en toile quadrillée, estimés ensemble à la somme de trois cents livres.

Quatre chaises bois noyer, leurs sièges et dossiers en étoffe de soie brochée, foncées en crin, estimées à la somme de quarante-huit livres.

Six chaises bois tilleul, foncées en paille et jonc, estimées à la somme de six livres dix sols.

Un baromètre estimé à la somme de trois livres.

Deux chenets, pelle, pinces, tenailles, garnis en cuivre argenté, estimés à la somme de trente livres.

Un soufflet de feu bois et peau, une boîte à quadrille garnie de ses fiches et contrats, estimés quarante-deux livres.

Un miroir à deux glaces, la première de trente-six sur quarante-deux, et la seconde de trente-six sur vingt-huit, le cadre bois sculpté et doré, estimé à la somme de deux cent quatre-vingt livres.

Cinq grands tableaux à cadres dorés, non estimés pour dépendre de l'immeuble.

Une table à l'antique, bois noir sculpté et doré en partie, estimée à la somme de six livres.

Un cabaret en vieux lacq sur lequel deux soupières, une théière, un déjeuner et douze tasses à café avec leurs soucoupes, le tout porcelaine, estimé à la somme de trente-six livres.

Dans un cabinet à côté et prenant son entrée par le salon s'est trouvé :

Une table bois noyer à un tiroir ouvert et vide, estimée à la somme de quatre livres.

Cinq grandes estampes représentant les batailles d'Alexandre, leurs cadres bois sculpté et doré, et une autre estampe représentant un sujet chinois, aussi cadre sculpté et doré, estimés ensemble à la somme de vingt-quatre livres.

Deux chaises bois, foncées en paille, estimées trente sols.

Sur trois rayons se sont trouvés cent vingt volumes de livres traitant de différents sujets, partie relié en basane, et partie en veau, le surplus broché dépareillé, estimés ensemble à la somme de vingt-quatre livres.

Un placard à six tiroirs dans lesquels s'est trouvé un missel, une aube, douze purificateurs, trois lavabos, deux cordons, estimés ensemble à la somme de quinze livres.

Un petit coussin de fenêtre couvert en tapisserie, foncé en crin, un enveloppe [*sic*] de fauteuil foncé en laine, estimés à la somme de trois livres.

Dans le vestibule d'entrée de ladite maison s'est trouvé huit chaises bois tilleul, foncées en paille et jonc, estimées à la somme de dix livres.

Un horloge [*sic*] cadran cuivre et émail dans sa caisse de bois noyer fermant à clef, le dit horloge garni de ses poids, contrepoids et cordes, estimé à la somme de quarante-deux livres.

Une table à quadrille bois noyer, garnie de son tapis drap vert, estimée à la somme de cinq livres.

Une table bois noyer estimée à la somme de quatre livres.

Trois dessus de table bois sapin, et trois dessus de table de bois chêne, estimés à la somme de douze livres.

Une paire de balances à coupes laiton, estimées ensemble à la somme de huit livres.

Un buffet à trois portes, bois sapin estimé à la somme de trois livres.

Ouverture faite des portes dudit buffet, s'y est trouvé douze sacs toile cordat, estimés à la somme de dix-huit livres.

Une toile de garde-paille toile étoupière, une [*illisible*] aussi en toile, estimés ensemble deux livres.

Un banc et deux tabourets bois, deux cadres de lit de bois fayard, deux paniers osier, estimés ensemble à la somme de trois livres.

Une galère pour frotter les carreaux, garnie de sa pierre, estimée trente sols.

Un sac toile cordat dans lequel est un demi-bichet de froment, estimés ensemble à la somme de deux livres huit sols.

Dans un cabinet prenant son entrée par ledit vestibule et ses jours sur la rivière de Saône s'est trouvé :

Trois fauteuils bois tilleul, foncés en paille, estimés à la somme de deux livres dix sols.

Sèche-serviette et une nappe toile façon à la Venise, estimés ensemble pour être usés à la somme de seize livres.

Deux falots fer, couverts en toile, estimés quarante sols.

Sur six rayons bois sapin s'est trouvé quatre quarlites [*sic*] verre blanc, dans lesquelles des fruits confits, estimés ensemble à la somme de quatre livres.

Trois urnes porcelaine, estimées à la somme de neuf livres.

Deux soupières, un grand plat ovale, cinq petits vases à fleurs, cinq pots terre vernie, quatre déjeunés en porcelaine, estimés ensemble à la somme de huit livres.

Deux fioles verre blanc, sept verres à pied, cinq autres de même, six bouteilles et quatre chopines verre noir, pleines de différents vins de liqueur, estimés ensemble à la somme de dix livres.

Une grande balle osier dans laquelle soixante assiettes, six compotiers, et un saladier, estimés ensemble à la somme de soixante livres.

Une armoire fermant à deux portes bois chêne, estimée à la somme de vingt-quatre livres.

Ouverture faite de l'armoire précédemment décrite, avec la clef représentée par la dite dame veuve Poivre, s'y est trouvé :

Deux chandeliers et deux girandoles à double branches argent aché [*haché*³] estimés à la somme de quinze livres.

Deux verrières, deux autres girandoles, aussi argent aché, estimées à la somme de dix-huit livres.

Douze couteaux de dessert à manches de nacre, viroles et cuvettes or, estimés à la somme de vingt livres.

Douze autres couteaux de table à manche verre de Bohême, leurs cuvettes et viroles en cuivre, estimés à la somme de six livres.

Deux cent vingt-neuf serviettes toile façon à la Venise et partie œil de perdrix, estimées pour être usées à la somme de deux cent vingt-neuf livres.

Quinze nappes même toile estimées à la somme de quarante-huit livres.

Dix serviettes de cuisine, toile virée, estimées à la somme de huit livres.

³ *Argent haché* : alliage argent et mercure

Deux rideaux de fenêtre, toile de coton, garnis en indienne, estimés ensemble pour être usés à la somme de quinze livres.

Un drap de lit toile de ménage, estimé à la somme de quatre livres.

Cinq essuie-mains, toile de ménage, quatre [torit...] de toile cordat, en partie usés, estimés quarante-huit sols.

Trente-sept tabliers de cuisine, estimés pour être usés à la somme de trente-sept livres.

Trois nappes de cuisine et quatre autres tabliers de cuisine, toile cordat et toile étoupière, estimés ensemble six livres dix sols.

Le surplus étant dans ladite armoire ne sont que de menues provisions de bouche et de ménage, partant non décrites et estimées pour être de fort peu de valeur.

Nous nous sommes ensuite transportés dans une cuisine prenant son entrée par un corridor et ses jours par la cour d'entrée, dans laquelle s'est trouvé :

Une grande table de cuisine à trois tiroirs et deux bancs de bois noyer, estimés à la somme de dix-huit livres.

Ouverture faite des tiroirs de la table ci-devant décrite, ne s'y est trouvé que des menues possessions de bouche de peu de valeur, partant non décrites ni estimées.

Deux chenets, deux crémaillères, une pelle, une pince, une écumoire, le tout de fer, estimés à la somme de huit livres.

Trois marmites estimées avec leurs couvercles, le tout fer fondu, à la somme de six livres.

Une cloche, aussi fer fondu, estimée à la somme de trois livres dix sols.

Un tournebroche et sa broche fer dans sa caisse bois sapin, estimés à la somme de douze livres.

Quatre chaises bois, foncées en paille, estimées trente sols.

Un panier à pain osier, huit couteaux de table, leurs manches bois noir, estimés ensemble quarante-huit sols.

Un couvre feu et un four de campagne, deux lèche-frites fer et tôle, estimés à la somme de trois livres.

Un gril fer, un chandelier fer blanc, un chandelier et un bougeoir de cuivre, deux autres chandeliers, et une lampe étain, estimés ensemble à la somme de quatre livres.

Un baril à vinaigre, ses cercles de fer, dans lequel huit bouteilles vinaigre, un autre baril à vinaigre, aussi cerclé de fer, vide, estimés ensemble à la somme de quatre livres cinq sols.

Six couvercles de plats, deux pommiers⁴, un arrosoir, deux passoires, et deux lanternes de fer blanc, estimés ensemble à la somme de quatre livres.

Une soucoupe étain, un petit poêlon de cuivre jaune, deux chandeliers fer blanc, estimés ensemble trois livres dix sols.

Un bassinier de cuivre rouge, un mortier pierre, un plot bois, estimés ensemble à la somme de quatre livres cinq sols.

Quatre casseroles, une tourtière, une autre plus petite casserole, le tout cuivre rouge, estimés le tout ensemble à la somme de seize livres.

Un grand chaudron cuivre rouge à ansière de fer, estimé à la somme de neuf livres.

Un poissonnier cuivre rouge estimé à la somme de sept livres dix sols.

Un égouttoir bois sapin sur lequel et en d'autres endroits de la dite cuisine quarante assiettes, douze plats de fayence commune, vingt pièces de vaisselle de terre communes de différentes formes et grandeurs, estimées ensemble pour être en partie fêlées, à la somme de quatre livres quinze sols.

Quatre cafetières, trois chocolatières et deux couvertes de plats, fer blanc, estimés à la somme de quatre livres quatre sols.

Une poivrière, une salière bois, deux scelliés [sic] aussi bois, six gobelets verre blanc, estimés trente sols.

Un buffet à trois portes, bois noyer, estimé à la somme de dix livres.

Ouverture faite des trois portes du buffet décrit précédemment s'y est trouvé :

Une grande lèche-frite de tôle, deux pots à huile de fer blanc et trois bouteilles verre noir et vides, estimés ensemble deux livres.

Le surplus étant dans ledit buffet sont des meubles et effets appartenant aux différents domestiques de la maison, ainsi qu'ils l'ont déclaré et que nous l'avons reconnu, partant non décrits ni estimés, du consentement des parties intéressées présentes.

⁴ « Quant au pommier, il présente plusieurs étages formés par deux lames de tôle d'une largeur convenable pour maintenir les pommes. Ces deux lames se croisent et se tournent au moyen d'une petite manivelle. Quand la pomme est cuite d'un côté, on tourne la manivelle, la lame s'avance, et la pomme se retourne facilement. On agit de même pour l'ôter lorsqu'elle est achevée de cuire. » (*Manuel complet de la maîtresse de maison et de la parfaite ménagère*. Par Élisabeth-Félicie Bayle-Mouillard)

Dans un cabinet pratiqué dans ladite cuisine, et en retranchement d'icelle, s'y est trouvé :

Deux poêles à frire et une casserole tôle, estimées à la somme de quatre livres dix sols.

Un panier à bouteilles, un panier à salade, un autre panier, le tout osier, estimés ensemble trente sols.

Deux pots à friture fer blanc, un moulin à café, estimés ensemble à la somme de trois livres.

Une cage propre à tenir la viande, bois et toile, dix pièces de vaisselle de terre commune de différentes formes et grandeurs, estimés ensemble trente-six sols.

Le surplus étant dans ledit cabinet sont de menues provisions de bouche de peu de valeur, partant non décrites ni estimées.

Nous nous sommes ensuite transportés dans une petite chambre prenant son entrée par un petit corridor aboutissant à l'escalier et ses jours sur la rivière de Saône, dans laquelle chambre s'est trouvé :

Deux chenets de fonte, une pelle et une pince de fer, garnies de cuivre, estimés ensemble à la somme de quatre livres.

Un petit trumeau de cheminée à une glace de vingt pouces de large sur vingt-quatre de haut, sur son cadre bois sculpté et doré, estimé vingt-quatre livres.

Deux rideaux de fenêtre toile de coton blanc sur leurs tringles fer, estimés à la somme de douze livres.

Un placard fermant à quatre portes de bois sapin peint, non estimé pour faire partie de l'immeuble.

Ouverture faite des portes du placard ne s'y est trouvé aucune chose.

Dans ladite chambre s'est encore trouvé :

Deux chaises et un fauteuil foncés en paille et jonc, estimés ensemble quarante-huit sols.

Une commode à trois tiroirs, sa garniture cuivre, estimée à la somme de quinze livres.

Ouverture facilement faite des trois tiroirs de ladite commode ci-devant décrite, avec les clefs y étant, ne s'y est trouvé aucune chose.

Sur ladite commode s'est trouvé un pot à eau, une cuvette porcelaine, une boîte à toilette bois et vieux lacq, dans laquelle boîte une boîte à poudre, aussi vieux lacq, estimés à la somme de quatre livres quinze sols.

Une serviette, deux vergettes poil de porc, et un gobelet verre blanc, estimés vingt-quatre sols.

Une tapisserie papier peint collé sur mur, estimée à la somme de trois livres.

Une couchette de bois noyer sur laquelle un garde-paille de toile de matelas, estimés à la somme de trois livres.

Un matelas de crin, un autre matelas de laine, deux draps toile de ménage, une couverture de laine blanche, un couvre-pieds indienne piquée, un traversin et un oreiller de plumes, une flene⁵ de mousseline commune, estimés ensemble à la somme de soixante et douze livres.

Le tour dudit lit à pavillon de toile de coton blanc, le cadre bois fayard, ses tringles de fer, estimés à la somme de trente-six livres.

Sur le degré⁶ sont six cartes de géographie sur toile avec leurs rouleaux, estimées à la somme de trois livres dix sols.

[L'inventaire se poursuit au premier étage de la maison]

Dans le corridor une armoire fermante à une porte bois sapin fermant à clef, estimée à la somme de quatre livres dix sols.

Ouverture faite de l'armoire ci-devant décrite, avec la clef y étant, s'y est trouvé douze pots à confitures terre fayence commune, dans lesquels s'est trouvé six livres de confiture liquide, estimés à la somme de six livres.

Quatre livres de café en poudre, trois livres en grain et quatre livres de sucre, estimés ensemble à la somme de neuf livres.

Dans une petite chambre⁷ prenant son entrée par le corridor ci-devant décrit et ses jours du côté de Saône s'est trouvé :

Deux chaises, trois fauteuils bois, foncés en paille, estimés à deux livres.

Une table à toilette bois noyer en partie et bois de rapport, garnie de sa glace, pot à pommade, flacons et boîte à poudre en carton, estimés à la somme de vingt-quatre livres.

Une petite table bois noyer, estimée quarante sols.

Ouverture faite du tiroir de la table ci-devant décrite ne s'est trouvé aucune chose.

⁵ *une flene* : espèce de couteil.

⁶ *Degré* : escalier ou plus souvent marche de l'escalier.

⁷ Cette petite chambre est le « cabinet » mentionné ci-après. Il communique d'un côté avec le corridor et de l'autre avec la chambre décrite ci-après dite *la chambre des Chinois*.

Un petit tapis indien, une boîte à poudre de carton, une vergette, une cuvette et son pot à eau de porcelaine, estimés à la somme de quatre livres.

Deux rideaux de fenêtre de toile coton blanc, une tringle de fer, estimés à la somme de quinze livres.

Une couchette de bois noyer sur laquelle un garde-paille toile étoupière, estimés ensemble à la somme de dix livres.

Deux matelas de laine, un couvre-pied indienne piquée, une autre couverture laine, un traversin de plumes, estimés ensemble à la somme de quatre livres.

Le tour dudit lit, ciel, pente et dossier et courtepointe, estimés à la somme de quarante-cinq livres avec son cadre bois fayard et ses tringles fer.

Dans une chambre prenant son entrée par ledit cabinet ci-devant décrit et ses jours au midi s'est trouvé⁸ :

Deux chenets de pierre grise, une pelle, une pince fer, estimés à la somme de trois livres.

Deux rideaux de fenêtre toile de coton blanc, leurs tringles de fer, estimés ensemble à la somme de quinze livres.

Six chaises, deux fauteuils bois tilleul verni, foncés en paille et jonc, estimés à la somme de douze livres.

Une commode bois noyer fermante à trois tiroirs, garnie en cuivre, son dessus de marbre commun, estimée à la somme de quarante livres.

Sur ladite commode s'est trouvé un plat à barbe de porcelaine, un petit coffret de carton dans lequel une boîte à poudre, deux gobelets de verre, estimés à la somme de trois livres dix sols.

Un bois lit noyer sur lequel un garde-paille de toile de matelas de crin écru, une autre de laine, une couverture de laine, une autre de velours de soie, un traversin plumes, une courtepointe de coton rayé, garnie en mousseline, estimés ensemble à la somme de quatre-vingt-seize livres.

Un autre bois de lit de noyer sur lequel est un garde-paille de toile de matelas, un matelas de crin, un autre matelas de laine, une couverture de laine, une autre de velours en soie, un traversin de plumes, estimés le tout ensemble à la somme de quatre-vingt-douze livres.

Une table de bois noyer, son tapis de drap vert, estimée à la somme de trois livres dix sols.

Ouverture faite du tiroir de la table ci-devant décrite ne s'y est trouvé aucune chose.

Un trumeau à une glace de vingt-deux pouces de hauteur sur trente un de large, son cadre sculpté et doré, estimé à la somme de quarante-deux livres.

La tapisserie faisant le tour de ladite chambre en papier de la Chine, non estimée pour être collé sur le mur.

Dans deux placards fermant à six portes et à deux portes :

Ouverture faite des portes des deux placards ci-devant décrits représentées par la dame veuve Poivre, s'y est trouvé que des nippes, linges et hardes à son usage, partant non décrites ni estimées.

Ouverture faite des trois tiroirs de la commode ci-devant décrite avec les clefs y étant, ne s'y est trouvé aucune chose.

Dans ladite chambre s'est encore trouvé une table de nuit bois noyer avec un vase de nuit terre façon fayence, estimés ensemble deux livres dix sols.

Dans une autre chambre [de Madame] à côté la précédemment décrite, prenant son entrée par le même corridor, et ses jours sur la rivière de Saône [erreur lire : au midi], s'est trouvé :

Un grand bureau bois noir garni en cuir, estimé à la somme de seize livres.

Un autre bureau portatif bois noir, estimé à la somme de quatre livres.

Ouverture faite desdits bureaux ne s'y est trouvé que de menus effets appartenant à la dame veuve Poivre ainsi qu'elle l'a déclaré, que nous l'avons reconnu, partant non décrit ni estimé.

Un bois de lit noyer sur lequel un garde-paille de toile de matelas, un matelas de laine, un traversin, un lit de plumes, un matelas de crin, deux draps toile de ménage, une couverture de laine blanche, un couvre-pieds étoffe de soie piquée, une autre couverture de coton de Naples, le tour dudit lit, ciel, pente et dessus de camelot en laine teint en jaune, le cadre bois fayard, ses tringles fer, estimés ensemble à la somme de cent quarante-quatre livres.

Un autre bois de lit noyer sur lequel un garde-paille toile de matelas, deux matelas de laine, un traversin de plumes, un couvre-pied indienne piquée, un autre couvre-pieds étoffe en soie piquée, une courtepointe toile coton de Naples, le tour du lit, ciel, pente et dessus en camelot de laine teint en jaune sur cadre bois fayard, les tringles fer, estimés à la somme de cent vingt livres.

Un fauteuil bois noyer couvert en tapisserie à l'aiguille, foncé en soie, estimé à la somme de huit livres.

Une table de nuit bois noyer, estimée deux livres.

Deux chenets, pelle et pince fer, garnis en cuivre argenté, estimés ensemble à la somme de dix livres.

⁸ Cette chambre a également une fenêtre sur la Saône, et également une entrée directe sur le corridor.

Un trumeau de cheminée à deux glaces de vingt-deux pouces de hauteur sur vingt-quatre de large, estimé vingt-quatre livres.

Six rideaux de fenêtre de toile de coton blanc sur trois tringles de fer, estimés à la somme de soixante livres.

Quatre chaises, un fauteuil et un tabouret bois blanc, foncés en paille et jonc, estimés à la somme de quatre livres.

Une table de toilette bois noyer, garnie de sa glace, estimée à la somme de dix-huit livres.

Une autre petite table de toilette aussi de bois noyer, estimée à la somme de huit livres.

Une commode à trois tiroirs bois noyer, ses garnitures de cuivre, estimée à la somme de vingt-quatre livres.

Ouverture faite des trois tiroirs de la commode ci-devant décrite, avec les clefs y étant, ne s'y est trouvé que des nippes, linges et hardes appartenant à la dite dame veuve Poivre et à ses demoiselles, ainsi qu'elle l'a déclaré et qu'il a été reconnu, partant non décrites ni estimées.

Une cuvette de porcelaine, un soufflet de feu bois et peau, deux estampes à cadres bois doré garnies de leur verre, estimé le tout ensemble trois livres dix sols.

Une armoire fermant à deux portes, bois noyer, estimée à la somme de soixante-douze livres.

Ouverture faite de l'armoire ci-devant décrite, avec la clef représentée par ladite dame veuve Poivre, ne s'y est trouvé que des nippes, linges et hardes à l'usage de ladite dame veuve Poivre, ainsi qu'elle l'a déclaré, que nous l'avons reconnu, partant non décrites ni estimées.

Dans une autre chambre prenant son entrée par ledit corridor à droite, et ses jours sur la cour, s'est trouvé :

Une commode à trois tiroirs bois noyer, sa garniture cuivre, estimée à la somme de trois livres.

Ouverture faite des trois tiroirs de la commode ci-devant décrite, avec les clefs y étant, ne s'y est trouvé aucune chose.

Une cuvette et un pot à eau porcelaine, un coffre et une boîte à poudre de carton avec sa houppe, un petit miroir à toilette bois peint, estimés à la somme de trois livres.

Deux rideaux de fenêtre toile de coton blanc, ses tringles fer, estimés à la somme de dix-huit livres.

Deux chaises et deux fauteuils bois tilleul, foncés en paille et jonc, estimés à la somme de trois livres dix sols.

Un autre fauteuil fourni en paille et jonc, matelassé en crin, garni de son coussin, couverture indienne, foncé en crin, estimés à la somme de trois livres dix sols.

Un trumeau de cheminée à une glace de vingt-deux pouces de hauteur sur vingt-quatre pouces de largeur, son cadre bois sculpté et doré, estimé à la somme de vingt-quatre livres.

Deux chenets fer fondu, une pelle, une pince fer fondu, estimés ensemble à la somme de quatre livres.

Une table de nuit de bois noyer estimée quarante sols.

Un bois de lit noyer sur lequel un garde-paille de toile étoupière, deux matelas de laine, un traversin de plumes, deux draps de toile de ménage, deux couvre-pieds indienne piquée, le tour dudit lit, ciel, pente, dessus et courtepoinde de coton chiné, le cadre bois fayard, ses tringles de fer, estimés ensemble à la somme de cent vingt livres.

Dans une autre chambre [de Monsieur] prenant son entrée par le même corridor, attenante à la pénultième décrite, et ses jours sur la Saône [*erreur lire* : au midi], s'est trouvé :

Un baromètre estimé deux livres.

Cinq petites figures de porcelaine estimées à la somme de douze livres.

Deux chenets de pierre grise, une pelle fer avec un bouton en cuivre, une pincette fer, un soufflet de feu bois et peau, estimé le tout ensemble à la somme de trois livres dix sols.

Six rayons en planche bois sapin avec leurs supports, estimés deux livres.

Sur lesquels rayons est l'Encyclopédie de Pellet en trente-cinq volumes in-quarto brochés, estimée à la somme de quatre-vingt seize livres.⁹

Deux rideaux de fenêtre de toile de coton blanc sur une tringle de fer, estimés ensemble à la somme de seize livres.

Deux tables bois noyer avec leur tiroir, estimées ensemble à la somme de quatre livres.

Ouverture faite des deux tiroirs des deux tables ci-devant décrites, ne s'y est trouvé aucune chose.

Cinq chaises bois tilleul, foncées en paille et jonc, estimées à la somme de quatre livres.

Trois fauteuils bois tilleul, foncés en paille et jonc, leurs sièges et dossiers matelassés en crin, couverts en étoffes de soie, estimés à la somme de neuf livres.

⁹ L'édition in-4° de Pellet à Genève de l'Encyclopédie Diderot, publiée de 1777 à 1780, comporte 39 volumes dont 3 volumes de planches.

Un fauteuil bois noyer, son siège et dossier couvert en tapisserie à l'aiguille, foncé en crin, estimé à la somme de huit livres.

Un autre fauteuil percé, aussi bois noyer, son siège et dessus foncés en crin, garni d'un coussin de plumes, estimé à la somme de dix livres.

Un bidet de voyage bois noyer, garni de son vase fayence, sa seringue étain, estimé à la somme de dix livres.

Une table de nuit bois noyer, estimée cinquante sols.

Six rayon bois sapin avec leur support, estimés deux livres.

Sur lesdits rayons, dix volumes contenant l'histoire de la Chine, in-quarto broché, estimés à la somme de dix livres.

Six autres volumes aussi in-quarto, reliés en veau, traitant de l'histoire des Chinois, estimés à la somme de neuf livres.

Une douzaine de volumes in-douze et autres différents formats dépareillés, brochés et reliés en veau, traitant de différentes matières, estimés ensemble à la somme de trois livres.

Un bois de lit de noyer sur lequel un garde-paille de toile étoupière, un matelas de crin, un autre de laine, un lit, un traversin de plumes, un couvre-pieds indienne, une couverture coton de Naples, estimés ensemble à la somme de quatre-vingt-seize livres.

Le tour de lit étoffe en laine verte, le ciel, dessus et pente imberline et soie, le cadre bois fayard, ses tringles fer, estimés à la somme de cent soixante livres.

Un grand fauteuil bois noyer, couvert en étoffe en soie, foncé en crin, estimé à la somme de dix-huit livres.

Une table à un tiroir, bois noyer, estimée à la somme de trois livres.

Une commode à cinq tiroirs, bois noyer, estimée à la somme de vingt-quatre livres.

Ouverture faite successivement des cinq tiroirs de la commode ci-devant décrite, avec les clefs y étant, s'y est trouvé :

Quatre livres de chocolat estimées à la somme de cinq livres.

Quatre savonnettes, une paire de bas de coton, estimés à la somme de trois livres.

Quatre chemises de toile de coton des Indes, estimées à la somme de cinquante-six livres.

Six paires de souliers à l'usage du défunt, estimées à la somme de quinze livres.

Un placard fermant à quatre portes, non estimé pour être adhérent au mur et faire partie de l'immeuble.

Ouverture faite des quatre portes dudit placard avec les clefs y étant, s'y est trouvé :

Cinq volumes in-folio reliés en veau, intitulés *Description géographique de la Chine*¹⁰ estimés ensemble à la somme de vingt-quatre livres.

Vingt-cinq volumes reliés en veau in-quarto, *l'Histoire naturelle* de Monsieur de Buffon, estimés à la somme de quarante livres.

Soixante-cinq volumes, tant in-douze que in-octavo, reliés en veau, traitant de différents sujets, en partie dépareillés, estimés ensemble à la somme de trente livres.

Trente-six autres volumes brochés en différents formats, traitant de différentes matières, estimés ensemble à la somme de quinze livres.

Une collection d'estampes en gravure estimées pour être en feuilles à la somme de douze livres.

Un tableau représentant la Visitation de la Vierge Marie, son cadre bois sculpté et doré, estimé à la somme de douze livres.

Une grande armoire bois noyer, fermant à trois portes, estimée à la somme de soixante et douze livres.

Ouverture faite de l'armoire ci-devant décrite avec la clef y étant, s'y est trouvé :

Trois chapeaux laine noire, estimés ensemble pour être très usés à la somme de trois livres.

Une robe de chambre gros de Tours broché, doublée en satin ponceau, estimée à la somme de trente-cinq livres.

Une veste de gros de Naples noir, une veste et culotte de gros de Naples ponceau, une autre culotte gros de Naples noir, estimés ensemble à la somme de douze livres.

Une culotte gros de Naples ponceau, une autre culotte gros de Naples gris, une autre culotte de satin noir, estimés ensemble à la somme de dix-huit livres dix sols.

Une autre culotte de gros de Naples noir, une autre culotte étoffe en soie cannelée, une autre culotte gros de Naples ponceau à jarrettières et boutons or, une culotte velours en soie, estimé le tout ensemble pour être usé à la somme de vingt livres.

Une culotte velours, une autre culotte satin noir, estimées ensemble à la somme de quinze livres.

¹⁰*Description géographique de la Chine*, par le Père Jean-Baptiste du Halde, 1735 (nouvelle édition, La Haye, 1736). 4 volumes, plus un volume de cartes)

Un habit et veste étoffe en soie cramoisie et doublés en taffetas, estimés pour être usés à la somme de vingt-quatre livres.

Deux culottes étoffe en soie cramoisie, jarrettières et boutons argent, estimées ensemble pour être usées à la somme de seize livres.

Un habit et sa veste de velours en miniature à boutons, brodé et or, estimé à la somme de vingt-quatre livres.

Un habit veste et culottes étoffe en soie cannelée, estimé avec sa doublure en soie, à la somme de vingt livres.

Un habit et veste gros de Naples noir, doublé d'une étoffe en soie, estimé à la somme de dix-huit livres pour être usé.

Un habit veste et culotte gros de Naples gris estimé à la somme de vingt livres.

Deux robes de chambre d'indienne, estimées à la somme de quinze livres.

Deux culottes gros de Naples gris, estimées ensemble à la somme de dix livres.

Deux culottes de drap estimées à la somme de neuf livres.

Deux autres culottes de velours en soie noire, estimées à la somme de seize livres.

Un habit de drap noir, une culotte aussi drap noir, une culotte de prunelle noire, estimés ensemble pour être usés à la somme de quinze livres.

Une culotte de satin noir, un habit, sa veste et sa culotte camelot en soie noire, doublée de serge en soie, estimés pour être usés à la somme de douze livres.

Un habit et sa veste de camelot en laine, un autre habit et veste de velours de coton fin indienné, estimés ensemble à la somme de dix-huit livres.

Un habit veste et culotte de camelot noir à boutons et galons argent, estimé pour être usé à la somme de trente livres.

Un habit veste et culotte de drap noir, estimé à la somme de quinze livres.

Une couverture indienne doublée en toile de coton, estimée à la somme de vingt-quatre livres.

Un habit et sa veste de drap gris, estimé pour être usé à la somme de quinze livres.

Un autre habit veste et culotte aussi drap, doublé en soie, à bouton, brodé or, estimé à la somme de vingt-quatre livres.

Trois draps de lit, toile de ménage usée, estimés à la somme de neuf livres.

Un habit veste et culotte drap à bouton, brodé or, estimé à la somme de quinze livres.

Une culotte de drap à jarrettières brodées or, estimée avec un habit veste et deux culottes satin cramoisi, à boutons brodés or, à la somme de trente livres.

Une culotte de drap appelé royale, un habit et veste de drap galonné en or, estimés à la somme de quarante-huit livres.

Quatre paires de bas de fil, deux paires de manchettes de mousseline, estimés ensemble à la somme de quatre livres.

Trois paires de chaussettes de peau, trois paires de bas de soie grise, estimées ensemble à la somme de neuf livres.

Trois paires de chaussettes de laine, dix-huit paires de bas de coton, très usées, estimées à la somme de vingt livres.

Trois linges à barbe, sept bonnets de toile de ménage, estimés trois livres.

Quarante-huit mouchoirs de poche de lin de différentes couleurs, estimés à la somme de soixante livres.

Vingt-quatre chemises à l'usage du défunt, trois autres chemises de même, toutes toile de coton garnie en mousseline, estimées à la somme de soixante livres.

Un bonnet de coton, seize bonnets de toile de coton piqué, estimés ensemble huit livres.

Quatre pantalons de toile de coton estimés ensemble pour être usés à la somme de six livres dix sols.

Quarante-huit chemises toile de coton, toutes garnies en mousseline, estimées pour être usées à la somme de cent quatre-vingt-douze livres.

Quinze linges à toilette toile de coton, estimés pour été usés à la somme de sept livres dix sols.

Vingt paires bas de fil, estimées à la somme de vingt livres.

Quarante et un mouchoirs de poche lin de différentes couleurs, estimés à la somme de soixante livres pour être usés.

Un parasol en baleine couvert en taffetas, estimé avec son fourreau toile de coton à la somme de douze livres.

Deux épées à poignée et monture argent, un couteau de chasse, sa monture os, garni en argent, son ceinturon cuir, estimés ensemble à la somme de quatre-vingt livres.

Ce fait nous sommes passés dans un cabinet prenant son entrée par la dite chambre et ses jours sur le jardin. S'est trouvé un petit placard bois sapin fermant à deux portes dans lequel sont enfermés différentes lettres et papiers dont nous avons renvoyé la description à ci-après et pour la sûreté d'iceux nous avons fait fermer le dit cabinet avec la clef restée en notre pouvoir, et sur les trou et écusson de la serrure avons apposé nos scellés en cire rouge et [molée /molu ?] aux armes de Sa Majesté, et attendu l'heure de huit sonnée jusqu'à laquelle heure nous avons procédé à la réquisition de ladite dame veuve Poivre et du sieur Robin conseil de tutelle pour accélérer et éviter à frais, nous avons renvoyé la continuation du présent inventaire à après-demain mercredi sept heures du matin dix-huit du courant. Fait dans ladite maison de campagne par nous lieutenant général et commissaire enquêteur susdits et avons signé.

[Signatures :] DeChastelus - Robin - Bunuel - Prest -Barou Du Soleil - Robin veuve Poivre
Catalan de La Sarra – Arriveur

Depuis et le jour d'hui mercredi dix huit janvier mil sept cent quatre-vingt six sur les sept heures du matin, à la même réquisition et même présence, en vertu de la même ordonnance, en conséquence de notre renvoi énoncé dans la vacation de lundi dernier, nous lieutenant général et nous commissaire enquêteur en la Sénéchaussée et Siege présidial de Lyon, nous étant de nouveau transportés en la maison de campagne appelée La Fretta dépendante de la succession du dit défunt sieur Poivre, située paroisse de Saint Romain, où étant avec M. le Procureur du Roi, M. Billiemaz greffier, et assisté du sieur Clerc juré priseur, nous avons continué de procéder à la description et à l'estimation des meubles, effets et denrées y étant, ainsi qu'il suit.

Dans une chambre prenant son entrée par le corridor ci-devant décrit et ses jours sur les cours de la maison dans laquelle s'est trouvé :

Une table à dessiner, bois sapin, estimée à la somme de trois livres.

Ouverture faite de deux tiroirs de la table ci-devant décrite, ne s'y est trouvé aucune chose.

Une table de nuit, bois noyer, une cuvette porcelaine, estimées deux livres dix sols.

Cinq chaises bois noyer, leurs sièges couverts de tapisserie, foncées en crin, estimées à la somme de huit livres.

Une pelle, une pince fer, une table à l'antique, bois noir, en partie sculptée et dorée, estimés à la somme de cinq livres.

Deux rideaux de fenêtre toile de coton bleue, une tringle de fer, estimés ensemble à la somme de seize livres.

Une commode fermant à trois tiroirs, bois noyer, ses garnitures cuivre, estimée à la somme de dix-huit livres.

Ouverture faite des trois tiroirs de la commode ci-devant décrite, avec la clef y étant, ne s'y est trouvé aucune chose.

Un lit de sangle sur lequel un matelas de laine, un petit traversin de plumes, un couvre-pied indienne piqué, un autre couvre-pied d'un étoffe en soie piquée, estimés ensemble à la somme de trente livres.

Une couverture bourre de soie estimée deux livres dix sols pour être usée.

Un soufflet de feu bois et peau, deux petites figures en plâtre, estimés trente sols.

Un trumeau de cheminée à une glace de vingt-cinq pouces de large sur trente-cinq de hauteur, au-dessus duquel un tableau représentant un trait d'histoire, leur cadre bois sculpté et doré sur leur parquet bois sapin peint, estimés ensemble à la somme de soixante-douze livres.

Dans un cabinet à côté, prenant son entrée par la précédemment décrite, ses jours de même, s'est trouvé :

Une table à toilette bois noyer, garnie de sa glace, estimée à la somme de dix-huit livres.

Un bidet bois noyer, garni en maroquin, garni de son vase de fayence, estimé à la somme de huit livres.

Trois chaises bois, et foncées en paille, estimées trente sols.

Une tringle de fenêtre fer, un tabouret bois, estimés vingt-quatre sols.

Dans un placard fermant à quatre portes s'est trouvé :

Deux draps de maître, toile de Rouen, estimés ensemble pour être usés à la somme de quinze livres.

Neuf autres draps de domestique de toile de ménage, estimés à la somme de trente-six livres.

Quatre linges à barbe estimés quatre livres dix sols.

Neuf linges à toilette toile et mousseline, en partie usés, estimés à la somme de cinq livres dix sols.

Cinq toilettes toile de coton en mousseline, estimés à la somme de vingt-quatre livres dix sols.

Quinze mouchoirs à toilette de toile de coton, très usés, estimés à la somme de sept livres dix sols.

Neuf flenes de toile garnies en mousseline, estimés à la somme de douze livres.

Deux draps et un linge à barbe de toile de ménage, estimés pour être très usés à la somme de quatre livres.

Deux peignoirs de toile de coton estimés à la somme de six livres.

Dans une autre chambre prenant son entrée par le même corridor à droite et ses jours sur la cour, s'est trouvé :

Une commode à trois tiroirs, ses garnitures cuivre, estimée à la somme de dix-huit livres.

Ouverture faite successivement des trois tiroirs de la commode ci-devant décrite, avec les clefs y étant, ne s'y sont trouvés que des nippes, linges et hardes étant à l'usage de la dame veuve Poivre et de ses demoiselles, ainsi qu'elle nous l'a déclaré, que nous l'avons reconnu, partant non décrites ni estimées.

Une petite table bois noyer, un petit rideau de fenêtre toile indienne, une tringle de fer, estimés ensemble deux livres.

Une encoignure à deux portes bois sapin verni, estimée à la somme de trois livres.

Ouverture faite de l'encoignure ci-devant décrite avec les clefs y étant, ne s'y est trouvé aucune chose.

Une armoire à l'antique fermant à quatre portes et deux tiroirs de bois noyer, estimée à la somme de douze livres.

Ouverture faite des quatre portes et deux tiroirs de l'armoire précédemment décrite, avec les clefs y étant, ne s'y sont trouvées que des nippes, linges et hardes à l'usage de la dame veuve Poivre et de ses demoiselles, ainsi qu'elle l'a déclaré et que nous l'avons reconnu, partant non décrites ni estimées.

Une armoire fermant à deux portes bois sapin, estimée à deux livres.

Ouverture faite de l'armoire précédemment décrite avec la clef y étant, ne s'y est trouvé que des nippes, hardes et linges à l'usage des demoiselles Poivre ainsi que la dite dame veuve Poivre nous l'a déclaré et que nous l'avons reconnu, partant non décrites ni estimées.

Dans ladite chambre s'est encore trouvé trois [blanchaises ?] bois, foncées en paille et jonc, estimées ensemble vingt-quatre sols.

Ouverture faite d'un [?]... avons estimé pour être adhérente aux murs et dépendre de l'immeuble où s'y est trouvé aucune chose.

Nous nous sommes ensuite transportés dans une petite chambre prenant son entrée au bout du corridor et ses jours sur les derrières de la maison dans laquelle s'est trouvé :

Six chaises bois, foncées en paille, une table de bois noyer, estimées ensemble quarante-cinq sols.

Une commode fermant à trois tiroirs bois noyer, sa garniture de cuivre manquant en partie, estimée à la somme de dix livres.

Ouverture faite des trois tiroirs de la commode ci-devant décrite avec les clefs y étant, ne s'y est trouvé que des nippes, linges et hardes à l'usage et appartenant aux filles domestiques de la maison, ainsi qu'elles l'ont déclaré et que nous l'avons reconnu, partant, du consentement des parties intéressées présentes, non décrites ni estimées.

Une couchette de bois noyer sur laquelle un garde-paille de toile étoupière, estimés ensemble à la somme de sept livres dix sols.

Une couchette de bois noyer sur laquelle un garde-paille toile étoupière, un matelas de laine, un traversin de plumes, estimés ensemble à la somme de vingt-quatre livres.

Une couchette de bois noyer sur laquelle un garde-paille toile étoupière, un matelas de laine, deux draps de toile de ménage, un couvre-pieds indienne piquée, une autre couverture aussi indienne piquée, une autre couverture de coton chiné, estimés avec un traversin de plumes à la somme de quarante livres.

Une armoire à deux portes avec son fond bois noyer, non estimée ainsi que les nippes, linges et hardes qui y sont renfermées pour appartenir aux filles domestiques de la maison, ainsi qu'elles l'ont déclaré et que nous l'avons reconnu, partant, du consentement des parties intéressées présentes, non décrits ni estimés.

Dans un bûcher pratiqué aussi au bout dudit corridor, s'y est trouvé quatre cents fagots échalas et ceps de vigne, estimés à la somme de trente-six livres.

Quatre grandes planches de bois de sapin, un grand panier osier, estimés à la somme de trois livres dix sols.

Dans un fruitier pratiqué à côté dudit bûcher et prenant ses jours au couchant de la maison, ne s'y est trouvé aucune chose.

Nous sommes ensuite montés dans un grenier situé au second étage de ladite maison où s'est trouvé¹¹ :

Trente-neuf draps de toile de ménage estimés à la somme de cent soixante livres.

Deux cent dix serviettes de toile façon à la Venise, estimées à la somme de deux cent dix livres.

Trois nappes de maître, toile façon à la Venise, estimées à la somme de dix-huit livres.

Quatorze torchons de toile étoupière, estimés à la somme de trois livres.

Neuf tabliers de cuisine, estimés à la somme de neuf livres.

Cinq nappes de cuisine de toile virée, estimées à la somme de six livres dix sols.

Quatorze essuie-mains de toile cordat, estimés à la somme de sept livres.

¹¹ Au second étage l'inventaire est fautif quant à l'orientation des pièces : beaucoup trop sont décrites avec leurs jours au couchant, c'est-à-dire côté Saône. En fait il y a trois pièces côté jardin et quatre pièces côté cours, deux de ces pièces ont également une fenêtre sur la Saône.

Dans un autre grenier prenant ses jours au couchant de la maison s'est trouvé :

Deux [tonnets ?], une table et un banc de bois sapin, estimés à la somme de deux livres.

Quatre cruches et deux pots de terre vernie, deux caisses en bois sapin, une bergère brisée bois blanc, foncée en paille, estimés à la somme de quatre livres cinq sols.

Un fauteuil et quatre chaises bois, foncés en paille, un crochet propre à pendre de la viande, fer, deux grands paniers osier, un petit baquet bois dans lequel dix livres sel, estimés ensemble à la somme de six livres cinq sols.

Quatre barils à vinaigre dans lesquels trente bouteilles de vinaigre, estimés ensemble à la somme de six livres.

Un grand charrier¹² de lessive estimé à la somme de six livres dix sols.

Trois guéridons bois, petit rouet propre à filer, six boîtes bois, une tringle de fer estimés ensemble à la somme de trois livres dix sols.

Dans un autre grenier prenant ses jours et son entrée comme le précédent décrit, s'est trouvé :

Une table, deux tréteaux, deux marchepieds bois sapin, estimés à la somme de quatre livres.

Deux chaises bois noyer, leurs sièges couverts en toile, foncés en crin, un fauteuil percé couvert en étoffe de laine, foncé en crin, garni d'un coussin plumes et couvert en toile, un bassin étain, estimés ensemble à la somme de quinze livres.

Une couchette dans laquelle cent vingt livres de vieille ferraille estimée à la somme de huit livres dix sols.

Une grande tringle et une poêle à frire de fer estimées à la somme de trois livres dix sols.

Un cornet en plomb estimé à la somme de huit livres.

Huit petits cercles de fer, un réchaud sur ses pieds fer, estimés à la somme de quatre livres.

Deux vieilles cordes à pressoir, une autre corde à charrette, estimés ensemble à la somme de quatre livres.

Plusieurs débris de différents meubles et effets, estimés deux livres.

Une armoire fermante à deux portes et un tiroir bois chêne, estimée à la somme de huit livres.

Ouverture faite de l'armoire précédemment décrite avec les clefs représentées par le domestique du défunt, ne s'y sont trouvés que des nippes, linges et hardes à l'usage dudit domestique ainsi qu'il l'a déclaré et que nous l'avons reconnu, partant non décrites ni estimées.

Dans une petite chambre prenant son entrée comme le grenier précédemment décrit et ses jours de même, s'y est trouvé :

Un fauteuil bois noyer matelassé en crin, couvert d'une tapisserie à l'aiguille, estimé à la somme de huit livres.

Un fauteuil et trois chaises bois tilleul et fond en paille, estimés quarante-huit sols.

Une petite table à un tiroir bois noyer, une cuvette et son pot à eau porcelaine, estimés ensemble à la somme de quatre livres.

Deux rideaux de fenêtre de toile de coton chiné, leurs tringles de fer, une portière de toile peinte, estimés ensemble à la somme de huit livres.

Un bois de lit noyer sur lequel un garde-paille toile étoupière, un matelas de laine, un autre de crin, une couverture de laine blanche, une autre bourre de soie, un petit couvre-pieds indienne piquée, le tour du lit, ciel, dessus, courtepointe de coton chiné, garni de son cadre bois fayard, ses tringles fer, estimés à la somme de quatre-vingt livres.

Un placard à deux portes bois verni, non estimé pour être pratiqué dans le mur et faire partie de l'immeuble.

Ouverture faite des deux portes dudit placard avec les clefs représentées par Monsieur l'abbé Robin, ne s'y sont trouvés que des effets appartenant audit sieur abbé Robin, ainsi qu'il l'a déclaré et que nous l'avons reconnu, partant non décrits ni estimés.

Dans une autre chambre prenant son entrée par le corridor et ses jours tant au nord qu'au couchant, s'est trouvé :

Un alambic cuivre garni de son fourneau pierre et fonte, estimé à la somme de seize livres dix sols.

Cinq chaises bois noyer matelassées en crin, couvertes en étoffe de laine, estimées à la somme de cinq livres.

Huit livres de savon estimées à la somme de trois livres dix sols.

Une couchette bois noyer estimée à la somme de cinq livres.

Une table sur ses deux pieds pliants, huit paniers d'osier, estimés ensemble deux livres.

Un placard fermant à huit portes bois sapin pour être adhérent au mur et faire partie de l'immeuble. [sic]

Ouverture faite des huit portes dudit placard ne s'y est trouvé aucune chose.

Dans un grenier prenant son entrée par le même corridor et ses jours au couchant de la maison s'est trouvé :

¹² *Un charrier* : pièce de grosse toile utilisée lors de la lessive, vient recouvrir *le cuvier*.

Une couchette bois noyer, un garde-paille toile étoupière, un matelas de laine, un traversin de plumes, estimés ensemble à la somme de seize livres.

Une autre couchette bois noyer, sur laquelle un garde-paille toile étoupière, un matelas de laine, un traversin de plumes, estimés à la somme de quinze livres.

Deux rideaux de toile verte, une tringle de fer, estimés ensemble à la somme de trois livres.

Deux fauteuils et une chaise bois, foncés en paille, un cor de chasse cuivre, une caisse de tambour bois et peau, estimés à la somme de quatre livres.

Deux cercles de fer, une cage à oiseaux bois et fil de fer, un dévidoir bois, estimés ensemble à la somme de quatre livres.

Une vache de voiture propre à enfermer des habits, estimée à la somme de vingt-quatre livres.

Trois caisses bois sapin et plusieurs débris en planches, estimés à la somme de deux livres.

Dans un petit cabinet pratiqué en retranchement de ladite chambre s'est trouvé :

Une table bois sapin à un tiroir ouvert et vide, estimée vingt-quatre sols.

Un buffet à deux portes et deux tiroirs aussi bois sapin, estimé deux livres.

Ouvertures faite desdites portes et tiroirs ne s'y est trouvé que des nippes et hardes à l'usage d'André Gagneur domestique jardinier et fleuriste dudit défunt, ainsi qu'il l'a déclaré, que nous l'avons reconnu, partant non décrits ni estimés.

Deux rideaux de toile estimés à trois livres dix sols.

Une couchette de bois noyer sur laquelle un garde-paille de toile étoupière, deux matelas de laine, deux draps toile de ménage, un traversin de plumes, une couverture indienne piquée, une autre couverture bourre de soie, estimés à la somme de quarante livres.

Une chaise bois foncée en paille et jonc, estimée dix sols.

Dans un autre petit cabinet en face du précédemment décrit, pratiqué aussi en retranchement du grenier, s'est trouvé :

Une chaise bois foncée en paille, un buffet à deux portes, à deux tiroirs bois sapin, estimés ensemble à la somme de trois livres.

Le buffet ci-devant décrit ainsi que les tiroirs de la table ouverts et vides.

Une couchette bois noyer sur laquelle un garde-paille de toile étoupière, un matelas laine, une couverture de bourre de soie, estimés à la somme de dix-huit livres.

Dans un autre grenier à-côté du précédemment décrit, prenant son entrée par le corridor et ses jours au couchant, s'est trouvé :

Une malle couverte en peau, estimées à la somme de deux livres pour être très usée.

Ouverture faite de la malle précédemment décrite avec la clef y étant, s'y est trouvé :

Une couverture laine blanche estimée à la somme de huit livres.

Un couvre-pieds d'étoffe en soie piquée, estimé à la somme de quatre livres.

Une couverture indienne piquée estimée à la somme de neuf livres.

Une autre couverture de coton chinée et piquée, estimée à la somme de huit livres.

Deux rideaux de toile indienne estimés à la somme de cinq livres.

Dans ledit grenier s'est encore trouvé :

Deux matelas de laine estimés ensemble à la somme de quarante livres.

Un lit et un traversin de plumes, estimés à la somme de tente-six livres.

Un bois de lit noyer, douze planches de bois dur, estimés ensemble à la somme de dix livres dix sols.

Un marchepied et deux tréteaux bois, une grande balle osier estimés ensemble à la somme de quatre livres dix sols.

Plusieurs toiles de serpillière pour emballage, usées en partie, estimées quatre livres.

Une malle couverte en peau, ouverte et vide, estimée à la somme de deux livres.

Une autre malle couverte en peau, estimée à la somme de trois livres.

Ouverture faite de la malle ci-devant décrite, avec la clef y étant, s'y est trouvé trois couvertures de laine, usées et rongées des vers, estimées ensemble à trente livres. [sic¹³]

Un cadre de lit bois fayard, ses tringles de fer, estimé à la somme de trois livres dix sols.

Dans un bas servant de bûcher, prenant son entrée sur la cour, se sont trouvés quatre cents fagots bois à brûler, estimés à la somme de trente-deux livres.

¹³ Pas de doute sur ce qui est écrit : 30 livres pour trois couvertures hors d'usage. Sans doute faut-il lire 30 sols.

Dans un autre bas servant de lavanderie s'y est trouvé :

Une chaudière cuivre rouge sur ses pieds fer, estimée à la somme de seize livres.

Deux cuiviers à lessiver, un bain, deux pelles, deux [scellés ?], estimés ensemble à la somme de dix livres.

Dans un autre bas servant de cave, prenant son entrée par un passage qui communique de la dite cour au parterre derrière le bâtiment ci-devant décrit dans lequel se sont trouvés plusieurs tonneaux remplis de vin, pour la dégustation, description, estimation desquels nous avons prié et nommé d'office pour expert, Noel Barbaret, maître tonnelier demeurant à Couzon, duquel à l'instant survenu, nous avons pris le serment qu'il a prêté la main levée, à la manière accoutumée, sur la foi duquel il a juré de bien et fidèlement procéder à la dite description et estimation, ce qu'il a fait ainsi qu'il suit.

Dans ladite cave s'est trouvé vingt-quatre tonneaux de la teneur ensemble de cent vingt années¹⁴, remplis de vin rouge de pays de l'avant-dernière récolte, estimé à raison de cinq livres l'année¹⁵, monte à la somme de six cents livres.

Lesdits vingt-quatre tonneaux estimés à raison de six livres, montent à la somme de cent quarante-quatre livres.

Quatre [??] en sapin, estimés ensemble deux livres.

Dans un autre bas servant de cave, prenant son entrée par l'allée ci-devant décrite, aboutissant de la cour au parterre, s'est trouvé :

Quarante un tonneaux et un foudre contenant ensemble deux cent quarante-sept années de vin rouge de pays de différentes années, estimés à raison de cinq livres l'année, monte à la somme de douze cent trente-cinq livres.

Les quarante tonneaux et le foudre relié en cercles de fer estimés ensemble à la somme de trois cents livres.

Un autre foudre vide relié en cercles de fer, de la teneur de cinq années [de foncé ?], estimé à la somme de cinquante livres.

Dans la même cave s'est trouvé trois cercles de tonneau fer, estimés à la somme de neuf livres.

Deux entonniers fer blanc et deux autres de bois, estimés ensemble à la somme de six livres et dix sols.

Dans un autre bas servant de lavoir à côté de la dite cave, prenant son entrée par la cour s'est trouvé cinq cuves rondes garnies de leurs cercles de différentes teneurs, un pressoir à écrou garni de ses ustensiles, non estimé pour être réputés immeuble.

Dans ledit bas s'est trouvé vingt-huit bennots, deux gerles estimés à la somme de vingt-quatre livres.

Six tonneaux vides de la teneur de cinq années chacun et vides, huit barilles, le tout vide et en partie défoncé, estimés ensembles à la somme de vingt-six livres.

Un dégrappoir garni de sa grille fer, estimé à la somme de six livres.

Qui sont tous les effets trouvés dans les dites caves et pressoir.

A laquelle ledit Barbaret a de nouveau affirmé avoir bien et fidèlement procédé en sa foi et conscience n'a requis taxe et a signé. [Signature :] Noel Barbaret

De laquelle affirmation nous avons octroyé acte et de suite continué de procéder à la continuation du présent inventaire comme il suit.

Dans un grenier pratiqué au-dessus dudit cuvier ci-devant décrit s'y est trouvé :

Six quintaux de foin estimés à la somme de vingt-quatre livres.

Soixante quintaux de paille estimés à raison de trente sols le quintal, montant à la somme de quatre-vingt-dix livres.

Dans un bas servant d'appartement à Simon Napoli, granger dudit défunt, le dit bas prenant son entrée par la cour et ses jours sur la Saône, du côté du nord, s'est trouvé :

Deux grands et un petit chaudrons de cuivre rouge, estimés ensemble à la somme de trente livres.

Deux tables et deux bancs bois noyer, un autre banc de bois chêne, estimés ensemble à la somme de douze livres.

Un poêle fer fondu, ses cornets et cuisine de tôle, estimé à la somme de quinze livres.

Un horloge [sic] à cadran cuivre avec ses cordes, poids et contrepoids dans sa caisse bois noyer, estimé à la somme de trente-six livres.

Deux chenets, pelle, pince, deux crémaillères, [?], le tout fer, estimés ensemble à la somme de sept livres dix sols.

Deux poêles à frire, [?], marmite de fer fondu, estimés à la somme de sept livres quatre sols.

Deux lanternes, une passoire, un couvre-plat, un pot à huile, trois autres pots, le tout fer blanc, estimés ensemble deux livres.

¹⁴ L'année de vin de Lyon = 93,2 litres (*Les anciennes mesures en Lyonnais et Beaujolais* par Francis Gros)

¹⁵ Dans la cave de l'appartement de la place Louis-le-Grand, l'estimation de l'année de vin variait de 16 à 20 livres.

Un petit buffet à deux portes, une table à un tiroir, un autre buffet à deux portes, un égouttoir au-dessus, le tout bois de sapin, estimés à la somme de quatre livres.

Ouverture faite des dits buffets ci-devant décrits et tiroir de la table, ne s'y sont trouvés que de menus provisions de bouche, partant non décrites ni estimées.

Quatre cuillers étain et quatre fourchettes de fer, douze pièces de [plusieurs mots illisibles] et deux seaux bois, estimés ensemble deux livres.

Deux chandeliers cuivre, un autre chandelier fer, estimés ensemble vingt-quatre sols.

Six tabourets bois, trois chaises bois foncées en paille, estimés trente-six sols.

Une salière, une poivrière bois, six bouteilles verre noir vides, une scie à main, un fer propre à repasser le linge, estimés deux livres.

Le surplus étant dans ledit bas sont de menus effets appartenant audit Napoli, ainsi qu'il l'a déclaré et qu'il a été reconnu, partant non décrit ni estimé.

Dans un petit bas attenant à celui décrit précédemment, ce dernier servant de laiterie, s'est trouvé une paire de balances à coupes jaunes, un buffet à deux portes bois sapin, estimés à la somme de deux livres.

Un égouttoir à lait, six rayons en planches de bois sapin, estimés ensemble deux livres.

Vingt-quatre vases de différentes formes et grandeurs [illisible] pour le laitage, estimés à la somme de vingt sols.

Dans une chambre au-dessus s'est trouvée une armoire fermant à deux portes bois sapin, estimée à la somme de six livres.

Ouverture faite des portes de l'armoire ci-devant décrite, avec la clef représentée par ledit Napoli, s'y est trouvé : Trente-quatre draps de lit de toile de ménage estimés à la somme de quatre-vingt-seize livres.

Quatorze nappes de cuisine de toile virée, estimées à la somme de seize livres.

Trente essuie-mains même toile, estimés à la somme de dix livres.

Douze sacs toile cordat usés, estimés à la somme de sept livres dix sols.

Une petite armoire fermant à une porte bois sapin, une malle couverte en peau, estimés ensemble trois livres.

Deux fauteuils et une chaise de bois, foncés en paille, estimés trente sols.

Un autre fauteuil bois aussi foncé en paille, une table bois de chêne, estimés deux livres et dix sols.

Un bois de lit noyer, sur lequel un garde-paille toile étoupière, deux matelas de laine, un traversin de plumes, une couverture de laine blanche, une autre de bourre de soie, estimés à la somme de quarante livres.

Un autre bois de lit en planches bois sapin, sur lequel un garde-paille de toile étoupière, deux matelas de laine très petits, une couverture de laine blanche, une autre couverture de bourre de soie, deux traversins de plumes, estimé le tout ensemble pour être usé à la somme de trente livres.

Le surplus des effets étant dans ladite chambre, non décrit ni estimé pour appartenir audit Napoli granger, ainsi qu'il nous l'a déclaré et qu'il l'a été reconnu par la dite dame veuve Poivre.

Dans une chambre à côté la précédente décrite, servant de grenier, s'est trouvé :

Quarante bichets¹⁶ d'avoine estimés à raison de vingt-quatre sols le bichet, monte à la somme de quarante-huit livres.

Cinquante bichets de froment, estimés à raison de trois livres le bichet, monte à la somme de cent cinquante livres.

Dix bichets blé de Turquie¹⁷ estimés à la somme de vingt livres.

Cinq bichets blé noir, estimés à raison de trente sols le bichet, monte à la somme de sept livres dix sols.

Un bichet de pesette¹⁸ estimé quarante-huit sols.

Un crible à grain, un marchepied bois, estimés neuf livres.

Un crible peau, une mesure de bichet, une autre mesure de deux bichets bois ferré, un van osier et une pelle de bois, estimés le tout ensemble à la somme de cinq livres.

Dans une chambre avoisine à la précédente s'est trouvé :

Quatre paniers à pain osier, estimés une livre dix sols.

Le surplus étant dans ladite chambre sont des effets et denrées appartenant au dit Napoli granger, ainsi qu'il l'a déclaré et qu'il a été reconnu par la dite dame veuve Poivre, partant de son consentement, non décrits ni estimés.

Dans une chambre au-dessus de la précédemment décrite, s'est trouvé :

¹⁶ *Bichet* : mesure de capacité pour les grains. Bichet de grenier de Lyon = 34, 28 litres. (*Les anciennes mesures en Lyonnais et Beaujolais*, par Francis Gros)

¹⁷ *blé de Turquie* : maïs (orthographié au 18^e : *mays* ou *mahis*)

¹⁸ *Pesette* : pois chiche.

Une couchette bois noyer, un garde-paille toile étoupière, un matelas de laine, un traversin plumes, une couverture de toile piquée, estimés ensemble à la somme de vingt livres.

Une armoire de bois sapin fermant à deux portes, une chaise bois, foncée en paille, estimés quinze sols.

Le surplus étant dans ladite chambre dans l'armoire ci-devant décrite, dont ouverture a été faite avec la clef y étant, non décrits ni estimés pour appartenir à la fille domestique, ainsi qu'elle l'a déclaré et que nous l'avons reconnu.

Dans une autre chambre vis-à-vis la dernière décrite, ne s'y est trouvé aucune chose.

Sous un hangar pratiqué dans l'avenue de la maison s'est trouvé :

Un chariot à quatre roues ferrées, un tombereau, une charrette à deux roues de bois ferrées, estimés à la somme de quatre-vingt-seize livres.

Dans une remise à côté s'est trouvé une carriole à quatre roues ferrées, couverte de toile, estimée à la somme de trente livres.

Un cabriolet sur un train à quatre roues, la caisse doublée en velours d'Utrecht jaune, estimée à la somme de cent quarante livres.

Un cri[c], deux scies à main, estimés à la somme de neuf livres.

Dix moules¹⁹ bois à brûler, estimés à la somme de quatre-vingt-seize livres.

Une meule, son affût bois, deux échelles bois, estimés ensemble à la somme de cinq livres.

Dans un hangar pratiqué dans la cour s'est trouvé :

Un harnais de cheval pour charrette, un collier de cheval de volée, estimés ensemble à la somme de dix livres.

Dans une écurie à côté sont deux vaches estimées ensemble à la somme de quatre-vingt-seize livres.

Dans un autre bas, six chèvres estimées à la somme de vingt-quatre livres.

Dans un poulailler vingt-quatre poules et deux coqs, estimés ensemble douze livres.

Trois grandes échelles estimées ensemble à la somme de dix livres.

Dans une autre écurie prenant son entrée par la cour s'est trouvé :

Un petit cheval poil noir, estimé à la somme de soixante livres.

Une jument hors d'âge, estimée à la somme de vingt-quatre livres.

Une scelle, une bride, estimés ensemble à la somme de neuf livres.

Un vieux coffre à avoine, bois sapin, estimé à la somme de quatre livres.

Ouverture faite dudit coffre, s'y est trouvé un bichet avoine estimé vingt-quatre sols.

Dans ladite écurie s'est encore trouvé un seau, une brosse, une étrille, une fourche, estimés ensemble trente-six sols.

Dans un pigeonnier s'est trouvé douze paires de pigeons pattés, estimés à la somme de vingt-quatre livres.

Un mâle et deux femelles faisans **dans une loge pratiquée dans la cour**, estimés à la somme de six livres.

Tant dans le pigeonnier que dans la cage des faisans, quatre mangeoires et deux abreuvoirs bois sapin, estimés ensemble trente sols.

Dans un passage attenant de la cour au parterre s'est trouvé :

Deux grandes tables bois sapin avec deux siphons fer blanc, estimés à la somme de cinq livres.

Dans le même passage s'est trouvé :

Douze arrosoirs avec leurs grilles fer blanc peint, estimés ensemble à la somme de trente livres.

Vingt-deux pioches fer à manche de bois, estimées à la somme de douze livres.

Cinq triandines fer, leurs manches bois, dix râtaux fer, aussi à manche bois, dix autres râtaux bois, estimés ensemble à la somme de huit livres.

Onze bêches fer à manche de bois, estimées à la somme de six livres dix sols.

Six trayants²⁰ fer, leurs manches bois, deux fourches et trois grappins aussi fer, leurs manches bois, estimés à la somme de huit livres.

Cinq faux, cinq haches et trois ratissoires bois et fer, estimés ensemble à la somme de neuf livres.

Huit piochons, deux pas fer, trois pelles de fer, estimés à la somme de six livres.

Une charrue garnie de son fer, deux [?], un fort bois et fer, estimés à la somme de vingt-quatre livres avec une galère.

¹⁹ Moule de bois sur le Rhône : 1,84 stère ; Moule de bois sur la Saône : 1,69 stère. (*Les anciennes mesures en Lyonnais et Beaujolais*, par Francis Gros)

²⁰ *Trayant* : Sorte de *fourche* recourbée, à deux doigts ou pointes, servant à piocher le fumier.

Ce fait, et attendu à l'heure de huit et demie sonnée, jusqu'à laquelle nous avons procédé à la réquisition de la dame veuve Poivre et du sieur Robin conseil de tutelle, pour accélérer et éviter à frais, sans discontinuer de toute la journée, à une heure près pour notre repas, nous avons renvoyé la continuation du présent inventaire à demain jeudi dix-neuf de courant sept heures du matin.

Fait dans la dite maison, les jour et an que dessus, par nous lieutenant général et nous commissaire enquêteur susdit, et avons signé avec la dite dame Poivre, le dit sieur Robin conseil de tutelle et les officiers susnommés, dont acte.

[Signatures :] DeChastelus - Robin - Pered - Barou du Soleil - Robin veuve Poivre
Catalan de La Sarra - Arriveur

Depuis et le lendemain, dix-neuf du courant mois de l'année mil sept cent quatre-vingt six, sur les sept heures du matin, en conséquence de notre renvoi énoncé dans notre procès-verbal du jour d'hier, en vertu de la même ordonnance pour la continuation du présent inventaire, toujours en ce qui concerne les effets étant en la dite maison de campagne appelée la Fréta, située en la paroisse de St Romain, dépendante de la succession dudit défunt sieur Poivre, nous lieutenant général et nous conseiller du Roi, commissaire enquêteur susdits avec M. le procureur du Roi, M. François Billiemaz greffier, assisté du sieur Clerc juré priseur, avons procédé à la continuation du présent inventaire, en présence de ladite dame veuve Poivre, du sieur Robin, conseil de tutelle, assisté de Maître De Chastelus, leur procureur ainsi qu'il suit.

Dans la cave première décrite dans notre procès-verbal du jour d'hier s'est encore trouvé deux cents bouteilles verre noir remplies de vin rouge du pays, estimés, verre et vin, à la somme de soixante livres.

Deux cent vingt bouteilles, verre noir, vides, estimées à la somme de vingt-sept livres.

Une caisse à tenir des chandelles, bois sapin, dans laquelle trente livres de chandelles, deux cruches à huile terre vernie dans lesquelles quinze livres huile d'olive, estimés à la somme de douze livres.

Nous nous sommes ensuite transportés **dans une chapelle** prenant son entrée et ses jours dans le jardin. S'y est trouvé :

Quatre chandeliers et une croix de cuivre argentés, estimés à la somme de quinze livres.

Deux chandeliers étain fin, estimés neuf livres.

Une table [?] à un tiroir, bois des îles, estimée à la somme de quatre livres.

Ouverture faite du tiroir de la commode ci-devant décrite²¹, avec la clef y étant, s'y est trouvé :

Une chasuble velours noir, garnie en soie ; une autre chasuble satin lilas, aussi galonnée en soie ; une autre chasuble étoffe brochée, galonnée en argent ; une autre chasuble étoffe en soie brochée or, bordée d'un galon or, estimés ensemble à la somme de quatre-vingt livres.

Deux nappes d'hôtel, l'une desquelles toile façon à la Venise, la seconde de toile garnie en mousseline, estimés avec un [?] de toile indienne, à la somme de six livres.

Une aube de toile fine, garnie en mousseline burinée, un amict, un lavabo aussi toile, ses deux corporaux, estimés ensemble à la somme de huit livres.

Deux bancs à prie-Dieu, bois chêne, quatorze chaises bois blanc, fournies en paille, estimés ensemble à la somme de huit livres.

Quatre tableaux représentant différents sujets de piété, leurs cadres bois sculpté et doré, estimés ensemble à la somme de dix livres.

Nous nous sommes ensuite transportés dans un cabinet situé dans le bois, au midi du clos, dont l'ouverture a été faite avec la clef à nous remise par la dite dame veuve Poivre, dans lequel cabinet s'est trouvé :

Une table bois noyer, au-dessus de laquelle est un petit placard à deux portes vitrées, contenant ensemble différents coquillages de différents genres, estimés le tout ensemble à la somme de cent quarante-quatre livres.

Dans ledit cabinet s'est trouvé différents objets d'histoire naturelle, tels que testacés, minéraux, pétrifications, plantes marines et autres adaptées à un rocher, avec des squelettes de poissons étranges, tels que le poisson à scie, et plantes marines, estimé le tout à la somme de quatre-vingt-seize livres.

Douze chaises bois tilleul, foncées en paille, estimées à la somme de neuf livres.

Trois fusils garis de leur platine, et un fusil à deux coups, estimés à la somme de trente-six livres.

Dans un cabinet en forme de pavillon, à l'extrémité du clos, sur le bord septentrional de la Saône s'est trouvé :

Quatre encoignures fermant chacune à deux portes bois verni, façon à la Chine, non estimées pour être adhérentes au mur et faire partie de l'immeuble.

Ouverture faite des susdites encoignures, avec les clefs y étant, ne s'y est trouvé aucune chose.

²¹ Il n'y a pas de commode décrite précédemment dans la chapelle.

Sur les dites encoignures se sont trouvés neuf bols avec leurs soucoupes vieux lacq, estimés ensemble à la somme de dix-huit livres.

Un petit cabinet et une cassette, aussi vieux lacq, estimés à la somme de douze livres.

Un pot à eau, une cuvette, aussi vieux lacq, estimés à la somme de quinze livres.

Deux urnes de porcelaine de la Chine, deux petites figures en marbre représentant des sujets chinois, estimés ensemble à la somme de douze livres.

Une table bois des îles, estimée à la somme de six livres.

Ouverture faite du tiroir de la table ci-devant décrite, ne s'y est trouvé aucune chose.

Dans un petit cabinet à côté du précédemment décrit, et prenant son entrée d'icelui, et ses jours de même, s'est trouvé :

Deux fauteuils bois tilleul, foncés en paille et jonc, leurs sièges et dossiers garnis d'un coussin en crin couvert en coton broché, estimés à la somme de neuf livres.

Une chambre noire, une petite table bois noyer, estimés ensemble à la somme de six livres.

Dans une serre prenant son entrée au devant de la maison s'est trouvé :

Quarante pots en terre vernie, contenant des orangers et citronniers, [?], laurelles, estimés ensemble à la somme de cent vingt livres.

Soixante-six pots, aussi terre vernie, plus petits que les précédemment décrits, contenant des plantes et fleurs, estimés à la somme de dix livres.

Huit rayons en planches de bois sapin, estimés à la somme de huit livres.

De là nous [nous] sommes transportés dans le jardin où s'est trouvé :

Deux bancs bois chêne vernis, estimés à la somme de six livres.

Vingt pots en terre vernie et terre façon fayence, contenant différentes plantes et fleurs, estimés ensemble à la somme de douze livres.

Qui sont tous effets, meubles, linges, argenterie, ustensiles, denrées trouvés dans la dite maison de campagne de la dite succession du dit défunt sieur Pierre Poivre.

Nous nous sommes ensuite transportés dans la chambre du dit défunt sieur Pierre Poivre, située au premier étage de la dite maison de campagne désignée dans notre procès-verbal du jour d'hier, où étant et [rendu] devant de la porte d'un cabinet prenant son entrée par la dite chambre, nous avons reconnu nos scellés apposés sur les trou et écusson de la serrure de la porte dudit cabinet ; lesquels scellés nous avons trouvés sains, entiers et sans aucune altération quelconque. Iceux levés, nous avons fait ouverture de la porte du dit cabinet avec la clef au pouvoir de notre greffier et par lui représentée, et de suite nous avons procédé au choix, examen, arrangement et description des lettres et papiers y étant, de la manière suivante :

Une promesse de la somme de douze mille livres en date du quatre du présent mois, signée J. B. Frémion, avec promesse d'en passer obligation par devant notaire à la première réquisition en faveur dudit défunt Sr Poivre, au bas de laquelle nous lieutenant général avons parafé, daté et signé, et coté au dos par nous commissaire enquêteur au numéro premier.

Autre promesse de dix mille deux cent cinquante livres, en date du premier octobre dernier, signée veuve de René Imbert et fils, au profit dudit défunt Sr Poivre, payable au paiement des Rois lors prochaine, au bas de laquelle nous lieutenant général avons parafé, daté et signé, et coté au dos par nous commissaire au numéro deux.

Autre promesse de quatre mille cinquante livres, souscrite en faveur dudit défunt, en date du quatre du présent mois, par Pierre Morel, Chevrotier et Compagnie, payable en prochain payement des Rois, au bas de laquelle nous, lieutenant général avons parafé, daté et signé, et coté au dos par nous commissaire enquêteur au numéro troisième.

Autre promesse de quatre mille cinquante livres souscrite en faveur dudit défunt Sr Poivre, en date du trente un décembre dernier par les sieurs [Jerame/Icrame] frères et compagnie, payable en payement des Rois prochain, au bas de laquelle nous lieutenant général avons parafé, daté et signé, et coté au dos par nous commissaire enquêteur au numéro quatre.

Autre promesse de la somme de six mille soixante et quinze livres, au profit dudit défunt sieur Poivre, en date du trente un décembre dernier, souscrite par les sieurs Bernard et Compagnie, payable en payement des Rois prochain, au bas de laquelle nous lieutenant général avons parafé, daté et signé, et coté au dos d'icelle par nous commissaire au numéro cinq.

Autre promesse de six mille six cent quatre-vingt-deux livres dix sols, passée au profit dudit sieur Poivre, en date du trois du présent mois, par les sieurs [Pellou et Mont Perlier ?], négociants à Lyon, payable en payement des Rois prochain, au bas de laquelle nous lieutenant général avons parafé, daté et signé, et coté au dos d'icelle par nous commissaire enquêteur au numéro six.

Autre promesse de huit cent quarante livres sept sols, souscrite en faveur de Louis Decrau, en date du trois du présent mois, souscrite par lesdits sieurs Pellou et Mont Perlier, payable en paiement des Rois prochain, au bas de laquelle nous lieutenant général avons parafé, daté et signé, et coté par nous commissaire enquêteur au numéro sept.

A l'instant Maître de Chastelus procureur et assisté de la dame veuve Poivre nous a dit que la promesse que nous venions de décrire sous le numéro sept, en faveur de Louis Decrau, et trouvé dans les papiers dudit défunt ne fait point partie de sa succession, mais qu'elle appartient au dit Decrau son domestique, pour en avoir fourni la valeur. En conséquence elle nous requiert de lui en faire la remise moyennant valable décharge, et à l'instant Louis Decrau à cet effet mandé est survenu qui a dit que, à la vérité, il avait remis audit défunt Sr Poivre son maître la valeur de la dite promesse sus-décrite, laquelle il réclame pour lui appartenir, et du consentement de la dite dame veuve Poivre et du sieur Robin, conseil de tutelle, la dite promesse a été remise au dit Decrau qui l'a retirée par devers lui et en a passé décharge, de la quelle remise et décharge, nous, lieutenant général avons donné acte ainsi que de sa déclaration que dans le montant de la dite promesse sont compris ses gages jusques et compris la Saint Martin dernière, et a, le dit Decrau, signé avec la dite dame Poivre et le sieur Robin.

[Signatures :] Louis Décreau – Robin – DeChastelus – Robin veuve Poivre.

Une promesse de la somme de deux cent quatre-vingt-une livres cinq sols, souscrite au profit dudit défunt Sr Poivre par les sieurs Maurice et Antoine Giraud, en date du vingt trois mai mille sept cent quatre-vingt trois, payable en paiement des Rois 1789, au bas de laquelle nous, lieutenant général avons parafé, daté et signé, et coté au numéro huit par nous commissaire enquêteur.

Autre promesse de la somme de cinq cent soixante-deux livres dix sols, souscrite par les mêmes en date du même jour au profit dudit défunt sieur Poivre, payable en paiement des Saints 1785, au bas de laquelle, nous lieutenant général avons parafé, daté et signé, et coté par nous commissaire enquêteur au dos d'icelle au numéro neuf.

Autre promesse de la somme de huit cent quarante-trois livres quinze sols, souscrite le même jour par les dits sieurs Maurice et Giraud [Maurice et Antoine Giraud]²² en faveur dudit défunt sieur Poivre payable en paiement d'août mille sept cent quatre-vingt-huit, au bas de laquelle nous lieutenant général avons parafé, daté et signé, et coté au dos par nous commissaire enquêteur au numéro dix.

Autre promesse de la somme de deux mille trois cent soixante quinze livres, souscrite en faveur du dit défunt Sr Poivre par les sieurs Maurice et Giraud,²³ en date du vingt trois mai mille sept cent quatre-vingt trois, payable en paiement de Pâques mille sept cent quatre-vingt huit, au bas de laquelle nous lieutenant général avons parafé, daté et signé, et coté au dos d'icelle par nous commissaire enquêteur au numéro onze.

Autre promesse de la somme de deux mille trois cent soixante et quinze livres, souscrite par les mêmes, en faveur du même, en date du même jour, payable en paiement des Saints²⁴ 1787, au bas de laquelle nous lieutenant général avons parafé, daté et signé, et coté au dos par nous commissaire enquêteur au numéro douze.

Autre promesse de la somme de deux mille trois cent soixante et quinze livres souscrite par les mêmes en faveur du même, à la même date, payable en paiement de pâques 1787, au bas de laquelle nous avons parafé, daté et signé par nous lieutenant général et coté au dos par nous commissaire enquêteur au numéro treize.

Autre promesse de la somme de deux mille trois cent soixante et quinze livres, payable par les mêmes, en faveur du même, à la même date, payable en paiement des Saints prochain, au bas de laquelle promesse, nous, lieutenant général, avons parafé, daté et signé et coté au dos d'icelle par nous commissaire enquêteur au numéro quatorze.

Autre promesse de la somme de deux mille trois cent soixante et quinze livres souscrite par les mêmes, en faveur du même à la même date que les précédentes, payable en paiement de pâques prochain, au bas de laquelle promesse, nous, lieutenant général, avons parafé, daté et signé et coté au dos d'icelle par nous commissaire enquêteur au numéro quinze.

Autre promesse de la somme de deux mille trois cent soixante et quinze livres souscrite par les mêmes, en faveur du même à la même date que les précédentes, payable en paiement des Saints dernier, au bas de laquelle, nous, lieutenant général, avons parafé, daté et signé et coté au dos d'icelle par nous commissaire enquêteur au numéro seize.

Autre promesse de la somme de deux mille huit cent livres, souscrite en faveur du défunt en date du vingt-cinq avril dernier, signée Sonnerat de Lorme²⁵ fondé de présentation de son mari, payable au courant du mois d'avril

²² On lit « Maurés et Giraud » ou éventuellement « Maurés le Giraud » Il s'agit certainement comme précédemment de Maurice et Antoine Giraud.

²³ « Maurice et Giraud », sans doute Maurice et Antoine Giraud.

²⁴ Le premier juin est la date du « paiement des Saints ».

²⁵ Il s'agit vraisemblablement de Jeanne Sonnerat fille de Benoîte Poivre cousine germaine de Pierre Poivre. Jeanne Sonnerat est l'épouse de Jean Antoine Delorme.

prochain, au bas de laquelle, nous, lieutenant général, avons parafé, daté et signé et coté au dos d'icelle par nous commissaire enquêteur au numéro dix-sept.

Autre promesse de cinq mille deux cent cinquante livres souscrites par le sieur Dupré²⁶ en date du vingt juin dernier au profit dudit défunt Sr Poivre, payable en paiement de Pâques prochain, au bas de laquelle nous lieutenant général avons parafé, daté et signé, et cotée au dos par nous commissaire enquêteur, au numéro dix-huit.

Autre promesse de la somme de deux mille cent livres souscrite au profit dudit défunt Sr Poivre, en date du premier avril mille sept cent quatre-vingt trois, signée Robin²⁷, payable au premier avril suivant, au bas de laquelle nous lieutenant général avons parafé, daté et signé, et coté au dos d'icelle par nous commissaire enquêteur au numéro dix-neuf.

Autre promesse de la somme de deux mille trois cent cinquante une livres cinq sols, consentie au profit du dit défunt par sieur Aimé Poivre²⁸ et Fleurie Françoise Paganucci son épouse, en date du onze novembre mille sept cent soixante et dix-sept, payable dans un an de sa date, au bas de laquelle nous lieutenant général avons parafé, daté et signé, et coté au dos d'icelle par nous commissaire enquêteur au numéro vingt.

Autre promesses de la somme de deux cent vingt livres souscrite par Jean-Antoine Allard au profit du dit défunt Sr Poivre, en date du vingt-quatre janvier mille sept cent quatre-vingt trois, au bas de laquelle sont deux notes contenant des paiements faits acompte de la dite promesse, au moyen desquels paiements elle ne reste en valeur que pour la somme de cinquante-cinq livres par compte arrêté jusqu'à la Saint Martin dernière, au bas de laquelle nous, lieutenant général avons parafé, daté et signé, et coté au dos d'icelle par nous commissaire enquêteur au numéro vingt un.

Une promesse de la somme de cent quarante-quatre livres souscrite par Louis Malosou au profit dudit défunt sieur Poivre, en date du vingt-cinq avril mil sept cent quatre-vingt quatre, payable à volonté, au bas de laquelle nous lieutenant général avons parafé, daté, signé et coté au dos par nous commissaire enquêteur au numéro vingt-deux.

Une promesse de cent livres pro duplicate signée Bayat en faveur du duit défunt sieur Poivre, en date du vingt-neuf mars mille sept cent soixante et dix sept, payable au porteur, au bas de laquelle promesse nous lieutenant général avons parafé, daté et signé et coté au dos d'icelle par nous commissaire enquêteur au numéro vingt-trois.

Une obligation de la somme de cent mille livres consentie au profit du dit défunt sieur Poivre par Monsieur Christophe Giraud l'aîné par devant Me Fromental le jeune et son confrère notaire à Lyon, en date du vingt-quatre mai mille sept cent quatre-vingt-trois, au dos de laquelle expédition d'obligation nous commissaire enquêteur avons coté au dos au numéro vingt-quatre.

Une expédition d'obligation de la somme de cent mille livres consentie par sieur Pierre Vallioud [Valioud] bourgeois de Paris, comme fondé de la procuration de sieur Antoine Greppo, en faveur dudit défunt sieur Poivre, passée devant Me Aubert, et son confrère notaire au Chatelet de Paris, en date du vingt novembre mille sept cent quatre-vingt un, à laquelle est jointe une expédition de la même obligation à la suite de laquelle sont les procurations ci-énoncées signé Aubert de la Motte notaire au Chatelet de Paris auxquelles pièces est joint l'extrait de la vente passée par la dame de Chevriers, Marquise de Montesllier [Montellier] Joyeux et Cordieu[x] à sieur Antoine Greppo de la terre du marquisat du Montesllier en Bresse, par-devant les mêmes notaires en date du quatre novembre mil sept cent quatre-vingt-un. Les dites pièces cotées par nous, commissaire enquêteur au dos de l'expédition de ladite obligation au numéro vingt-cinq.

Expédition d'une obligation de huit mille livres consentie au profit dudit défunt par sieur Claude Sonnerat et demoiselle Benoîte Poivre²⁹ son épouse, payable au paiement des Rois³⁰ mil sept cent soixante et dix-huit par acte reçu Fromental fils et son confrère notaire à Lyon, en date du premier avril mil sept cent soixante seize, au dos de laquelle expédition est une note écrite de la main dudit défunt, contenant un reçu de la somme de mille livres en diminution de la dite obligation, en date du six avril mil sept cent soixante et dix-sept, laquelle, au moyen de ce, ne reste plus en valeur que pour la somme de sept mille livres au dos de ladite expédition nous, commissaire enquêteur, avons coté au numéro vingt-six.

Une liasse composée de six pièces, dont les trois premières et la cinquième sont des comptes courants entre Monsieur Poivre défunt et les sieurs Maurice et Antoine Giraud, tous relatifs aux dépenses et recettes journalières que ces derniers faisaient pour Monsieur Poivre, arrêté les vingt quatre mai mil sept cent quatre

²⁶ Il s'agit probablement de Jean-Marie Dupré, époux de Jean-Marie Roch, fille de Claudine-Madeleine Poivre, cousine germaine de Pierre Poivre.

²⁷ Très certainement un proche parent de la veuve du défunt.

²⁸ Aimé Poivre est cousin germain de Pierre Poivre.

²⁹ Benoîte Poivre est cousine germaine de Pierre Poivre. Cette dette, pour cause de faillite de Claude Sonnerat, sera abandonnée (ADR, 3E 9732, Fromental 30 mai 87 et 28 juin 87)

³⁰ *Paiement des Rois* : un des quatre termes de paiement établis à Lyon, commence le premier mars et dure tout le mois.

vingt trois, 27 janvier 1784, 13 octobre suivant et douze novembre dernier, par le dernier desquels il appert que le solde de compte monte à la somme de onze mille neuf cent quarante livres, dues par les dits sieurs Giraud à la succession. Les deux autres pièces sont deux lettres missives, la première signée Giraud et la dernière datée de Paris du premier de la présente année 1786, signée Frin et Compagnie par laquelle il appert aussi que ces derniers doivent à la succession ou ont reçu pour le défunt la somme de six mille deux cent soixante et treize livres, dix-huit sols, six deniers, laquelle somme ils se chargent de remettre audit sieurs Giraud une rescription des fermes sur Lyon de six mille deux cents livres, se réservant le surplus pour différentes commissions dont ils ont été chargés. Toutes lesquelles pièces nous avons cotées par ordre avec parafe au bas de chacune, parafée, datée et signée au bas des première et dernière par nous, lieutenant général, et coté au dos de la première par nous commissaire enquêteur au numéro vingt-sept.

A l'instant ledit Me de Chastelus assisté de la dite dame veuve Poivre a dit qu'il est de sa connaissance que depuis le douze novembre dernier, époque du règlement de compte fait par le défunt son mari avec les dits sieurs Maurice et Giraud [*sic*], il a été par eux payé directement, en l'acquit de son dit mari, une somme de neuf mille six cent soixante-trois livres dix sols, à compte de celle de onze mille neuf cent quarante livres, dont il s'était déclaré débiteur, en sorte que le dit règlement ne subsiste plus que pour la somme de deux mille deux cent soixante et seize livres dix sols, et quant à la lettre ci-devant décrite du sieur Franc [Frin], elle déclare qu'elle ne peut être regardée comme un titre suffisant pour assurer dans la succession un actif certain de pareille somme, cet actif ne peut être certain que par la rentrée qui en sera faite, en conséquence la dite dame n'entend être chargée qu'en cas de rentrée, et ledit Me. de Chastelus signé [*Signature* :] Dechatelus

De laquelle déclaration dite et protestation, nous, lieutenant général, avons donné acte et avons continué de procéder au dit inventaire en ce qui concerne les titres et papiers dépendant de la succession ainsi qu'il suit.

Une liasse composée de vingt-quatre quittances de comptes acquittés passés audit défunt Sr Poivre par différents particuliers marchands ou fournisseurs, à différentes dates et de différentes sommes, toutes lesquelles nous avons cotées par ordre de numéro au bas de chacune avec parafe, parafé au bas de la première et dernière et coté au dos de la première au numéro vingt-neuf.

Expédition en parchemin du contrat de mariage de M. Pierre Poivre avec Françoise Robin demoiselle, reçu par Me Moutonnat, son confrère à Lyon, en date du deux septembre mil sept cent soixante-six, au dos de laquelle expédition nous commissaire enquêteur avons coté au numéro trente.

Une expédition de contrat de vente d'une maison située en ladite ville, rue Bourg Chanin, par sieur Jean [? Bachelier] et autres à sieur Hilaire Poivre négociant à Lyon, au prix de sept mille cinquante livres par acte reçu Michon³¹ son confrère notaires à Lyon en date du vingt un novembre mil sept cent seize. Au dos de laquelle expédition nous, commissaire enquêteur, avons coté un numéro trente un.

Un contrat de vente de la maison de La Fretta [la Fréta] et fonds en dépendants, située dans la paroisse de Saint Romain au Mont d'Or, passée au dit défunt lyonnais par M. Agniel de la Vernouse, au prix de quarante-deux mille livres, par acte reçu devant Me Hutte notaire royal en date du douze mars 1758, au dos de laquelle, nous commissaire enquêteur avons coté un numéro trente-deux avec parafe.

Expédition de l'élection en ami³² faite au profit dudit défunt par M Marc Magdelaine Robin pour la propriété d'un domaine appelé Vaquant situé en la paroisse de St Paul de Varax en Bresse, moyennant la somme de seize mille quatre cents livres, par acte reçu Me Moutonnat son confrère à Lyon, en date du 25 juin 1769 [1779³³], au dos de laquelle expédition nous commissaire enquêteur avons coté au numéro trente-trois avec parafe.

Un bail à loyer sous seing privé passé audit défunt par la dame veuve Blanchet, de l'appartement qu'occupait ledit défunt place Louis Legrand, au prix annuel de onze cents livres pour six années et demie, commencées aux fêtes de Noël dernier, en date du trois juillet dernier, au bas duquel nous avons parafé, daté et signé, et coté au dos avec parafe au numéro trente-quatre.

Expédition d'un testament du sieur Denis Poivre reçu par Me. Fromental en date du vingt-trois juin 1770, au dos de laquelle expédition nous avons coté avec le numéro trente-cinq.

Expédition en particulier de lettres de noblesse accordées par le Roi au dit sieur Poivre, en considération de ses services dans les Indes, en date du mois de décembre mil sept cent soixante six, signé Louis et par le Roi, Bertin, auxquelles sont jointes les arrêts d'enregistrement d'icelles dans les tribunaux ordinaires, et un règlement des armoiries qui lui ont été attribuées par le sieur d'Ausier [Hozier], juge d'armes de la noblesse de France, au dos desquelles nous commissaire enquêteur avons coté avec parafe au numéro trente-six.

³¹ L. Chapelon, notaire à Lyon de 1722 à 1756, successeur office et protocole de J.-B. Michon, notaire à Lyon de 1707 à 1722.

³² *Élection en ami* : achat pour le compte d'un autre.

³³ Une erreur sur cet acte que nous avons confirmée en allant consulter la minute de l'acte Moutonnat en date du 25 juin 1779.

Qui sont tous les titres et papiers dépendant de la succession dudit défunt sieur Poivre trouvés dans la dite maison de La Freta.

Et à l'instant la dite dame Poivre nous a dit que si nous n'avons pas trouvé les baux à loyer de la maison dépendant de la succession située à Lyon dans la rue Bourg Chanin, c'est parce qu'ils sont entre les mains du sieur Giraud négociant audit Lyon qui est actuellement à Paris, qui a toujours régi ladite maison pour le compte de son mari qui l'en avait prié, et des mains duquel elle n'a pu les avoir, attendu son absence.

Ladite dame Poivre nous a aussi déclaré que Me. Morel (?) à Lyon a entre ses mains une expédition d'obligation de la somme de trois mille trois cent livres, consentie en faveur de son mari le 30 mars 1780, par les sieur et dame Coulaud³⁴, pour le paiement de laquelle somme il y a quittance reçu de Me. Moutonnat son confrère notaire à Lyon, desquelles déclarations nous avons donné acte.

Et à l'instant est intervenu le sieur Robin, frère de la dite dame veuve Poivre, qui a déclaré avoir en son pouvoir l'expédition de la sebastation du domaine situé en Bresse, dépendant de la dite succession, ainsi que le bail à ferme dudit domaine, au prix de neuf cents livres annuellement, lesquels titres sont en son pouvoir pour en avoir eu la régie pour le compte du dit défunt Pierre Poivre, son beau-frère.

Le dit sieur Robin nous a encore déclaré qu'il existe dans le domaine appelé du Buet, situé dans la paroisse de Villars³⁵ appartenant à la dame veuve Poivre, la quantité de soixante bichets de seigle appartenant à la succession, estimé par ledit clerc, à raison de deux livres le bichet, monte à la somme de cent vingt livres.

Ce fait et attendu qu'il n'y a plus aucun effet, papier et autres effets dépendant de la succession dudit défunt sieur Poivre, à inventorier, nous avons mandé Simon Napoli, André Gagueux, maître valet et jardinier domestiques, demeurant dans la dite maison de La Fréta, lesquels à l'instant survenus ont prêté chacun séparément le serment, la main levée à la manière ordinaire, sur la foi duquel ils ont juré et affirmé qu'ils n'ont détourné aucuns effets dépendant de ladite succession et ne s'en retiennent aucuns et ne savent pas que quiconque ne s'en retienne aucun par dol, fraude, prêt, emprunt et de manière quelconque, directement ou indirectement, et de manière quelconque, duquel serment nous lieutenant général et nous commissaire enquêteur, leur avons donné acte pour servir et valoir ce que de raison. Fait et clos au dit domaine de la Fréta, paroisse de Saint Romain, ledit jour dix neuf janvier mil sept cent quatre vingt six, sur les neuf heures du soir, jusqu'à laquelle heure nous avons travaillé sans aucune interruption depuis le matin, à une heure près employée à prendre notre repas, à la réquisition des parties pour accélérer et éviter à frais, et avons renvoyé notre transport en la ville de Lyon, lieu de notre domicile à demain vingt du courant. Fait et clos par nous Jean Pierre François Catalan de la Sarra, lieutenant général en la Sénéchaussée et Siège présidial de Lyon, et nous commissaire susdit après avoir remis à la dite dame veuve Poivre tous les effets, ustensiles, meubles, argenterie, denrées et généralement tout ce qui est décrit et compris au présent inventaire dont et du tout elle s'est chargé à la forme de l'ordonnance en vertu de laquelle nous procédons pour raison de quoi elle a fait les promesses et soumissions en tel cas requises et émoluments dont nous lui avons octroyé acte pour servir et valoir ce que raison, et à la dame veuve Poivre signé avec le dit sieur Robin conseil de tutelle, M. le procureur du Roi, M. Billiemaz greffier, M. de Chastelus notaire, le sieur Clerc priseur, et les dit Napoli et Gagnieux domestiques, dont acte.

[*Signatures* :] Simon Napoli – A. Gagnieux – Perel – Robin - Robin veuve Poivre –
DeChastelus - Barou Dusoleil - Catalan de La Sarra – Besson - Arriveur

* * *

³⁴ La famille maternelle de François Robin s'appellent Coulaud / Colaud

³⁵ Villars les Dombes dans l'Ain entre Bourg en Bresse et Lyon.